

Communiqué de presse n° 154

L'INSUPPORTABLE DISCRIMINATION

Forte de plus d'un million d'adhérents, la Confédération Française des Retraités, devant les attaques, nombreuses, que subit notre corps social, a décidé de sensibiliser responsables politiques et médias à la situation réelle de ses mandants. Prenant le contrepied de ceux qui, volontairement ou non, sapent la cohésion sociale de notre pays, elle rappelle fermement que les retraités ne refusent en rien d'apporter leur contribution à l'effort national, pourvu que celui-ci soit équitablement réparti.

Les retraités occupent aujourd'hui une place importante dans notre société. L'aide qu'ils apportent à leurs proches, leur remarquable engagement bénévole pour les autres, leur comportement de citoyens actifs et responsables, leur apport à l'économie rendent incompréhensible l'ostracisme dont ils sont parfois l'objet, y compris de la part de responsables de premier plan. Aussi, **en citoyens responsables, ils sauront apporter leur contribution au redressement du pays.**

A ce titre, le principe d'une « année blanche », applicable à tous, peut être **provisoirement** admis, malgré certains effets pervers à maîtriser. Cette mesure doit être limitée dans le temps, pour ne pas aggraver encore l'érosion du pouvoir d'achat des pensions.

Quant à la suppression envisagée de l'abattement fiscal de 10%, qui n'a jamais été lié à de quelconques frais professionnels, elle ne saurait être acceptée car elle est profondément discriminatoire.

Au-delà, aligner le taux de CSG des retraités sur celui des actifs n'est pas non plus acceptable, car les dernières augmentations de cette CSG se sont faites sans être accompagnées des compensations dont ont pu bénéficier d'autres assujettis.

Ces éléments, non exhaustifs, montrent bien d'ailleurs que les retraités ont, notamment par leurs contributions, participé significativement au financement de la protection sociale.

Le défi que doit relever le pays est immense, y faire face exige la participation de **toutes** les composantes de la Nation.

Paris le 15 septembre 2025

**Le Président de la CFR
Pierre ERBS**

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités :
Association Nationale des Retraités - Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales - Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRb - Union Française des Retraités